

## Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

## **PALATINOL® N**

dénomination chimique: phtalate de diisononyle

Numéro CAS: 28553-12-0

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119430798-28-0001

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: plastifiants

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact: BASF France SAS 176, rue Montmartre 75002 PARIS FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Caractérisation chimique

phtalate de di-"isononyle"

Numéro CAS: 28553-12-0 Numéro-CE: 249-079-5

Ingrédients soumis à réglementation

phtalate de di-"isononyle"

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Teneur (W/W): >= 99,5 % - <= 100

%

Numéro CAS: 28553-12-0 Numéro-CE: 249-079-5

## 3.2. Mélanges

Non applicable

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Le produit est combustible. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance et (ou) le produit est ininflammable.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

## **PNEC**

eau douce:

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau douce):

Pas de risques identifiés.

sol: 30 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning): 150 mg/kg

## **DNEL**

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 51,72 mg/m3

Pas de valeur DNEL disponible.

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 366 mg/kg

Pas de valeur DNEL disponible.

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 15,3 mg/m3

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Pas de valeur DNEL disponible.

#### consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 220 mg/kg Pas de valeur DNEL disponible.

#### consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 4,4 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

## Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toutes les mesures appropriées doivent être prises pour éviter le rejet de ce produit dans l'environnement et pour limiter sa dispersion en cas de rejet accidentel. Des mesures de gestion de risques adaptées doivent être mises en place.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: incolore

Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif:

non déterminé

point d'écoulement: -54 °C (DIN ISO 3016)

Point d'ébullition: 252,4 °C

(7 hPa)

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité: (DIN EN 15794, air)

(174,6 °C, env. 1013 hPa)

Le point inférieur d'explosivité de la substance/du mélange a été déterminée. Ce point supérieur d'explosivité correspond, pour un liquide inflammable, à la température à laquelle la concentration des vapeurs saturées mélangées à l'air est égale à la limite inférieure d'explosivité., Du fait de la décomposition thermique (voir la rubrique Décomposition thermique), la détermination de la limite inférieure d'explosivité selon le standard DIN EN 15794 ne donne pas une valeur

significative.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 222 °C

Données bibliographiques.

Température d'auto-inflammation: 375 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: En cas d'exposition à des températures élevées pendant une

longue période, des produits de décomposition gazeux et inflammables

peuvent se former.

Valeur du pH:

non applicable, de très faible

solubilité

Viscosité dynamique: 68 - 82 mPa.s

(20 °C)

La valeur a été déterminée par calcul à partir de la viscosité cinématique

mesurée.

Thixotropie: non thixotrope

Solubilité dans l'eau: (Directive 92/69/CEE, A.6)

< 0,1 mg/l (25 °C)

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 9,27

(20 °C)

Données bibliographiques.

Pression de vapeur: 0,00001 Pa

(20 °C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 0,970 - 0,977

(20 °C)

Densité: 0,97 g/cm3 (DIN 51757)

(21,4°C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air): 14,4 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

#### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs: n'est pas sensible au choc

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Non corrosif pour le métal.

Autres caractéristiques de sécurité

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

pKA:

La substance ne se dissocie pas., Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

raisons scientifiques

Adsorption/eau - sol: Tension superficielle: KOC: 947900; Log KOC: 6

DC: 6 (calculé(e))

Etude non nécessaire pour des

Masse molaire:

418,62 g/mol

SAPT-Temperature:

Étude scientifiquement non justifiée.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Non corrosif pour le métal.

métaux:

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de précautions spécifiques à observer si ce n'est une bonne gestion des substances chimiques.

## 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: oxydants puissants

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. L'inhalation d'un mélange enrichi/saturé en vapeur dans l'air ne présente pas de risque aigu. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 10.000 mg/kg (test BASF)

CL50 rat (par inhalation): > 4,4 mg/l 4 h (IRT)

Test réalisé avec un aérosol.

DL50 lapin (par voie cutanée): > 3.160 mg/kg

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test de Draize)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (Directive 92/69/CEE, B.6)

## mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur bactéries ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères.

#### cancérogénicité

## Evaluation du caractère cancérogène:

Dans les études à long terme réalisées avec des rongeurs avec de grandes quantités, une action favorisant la formation de tumeurs, et qui est probablement la conséquence d'une lésion hépathique spécifique aux rongeurs a été observée; celle-ci n'est cependant pas transposable à l'homme.

page: 11/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En expérimentation animale et après absorption répétée de grandes quantités, la substance a causé des lésions hépatiques réversibles. D'après nos connaissances actuelles, ces résultats n'apparaissent que pour les rongeurs et ne sont donc pas significatifs pour l'homme. Des effets sur les reins de rats mâles ont été détectés après des expositions répétées. Ces effets sont spécifiques aux rats mâles et sont connus comme non pertinents chez l'humain.

#### Danger par aspiration

non applicable

### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

#### Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 102 mg/l, Brachydanio rerio (Directive 92/69/CEE, C.1, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

#### Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 74 mg/l, Daphnia magna (Directive 92/69/CEE, C.2, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

## NOEC (10 j) 2680 mg/kg, Chironomus tentans (statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

#### Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 88 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

## Microorganismes/Effet sur la boue activée:

EC0 (30 min) 83,9 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

#### Effets chroniques sur poissons:

NOEC (284 j) 0,0185-0,0245 mg/g feed, Oryzias latipes (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

#### Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) > 101 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

## Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas d'effets pour la concentration la plus élevée testée.

#### Organismes vivant dans le sol:

CL50 (14 j) > 7.372 mg/kg, Eisenia foetida (Ligne directrice 207 de l'OCDE, sol artificiel) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

NOEC (56 j) > 982,4 mg/kg, Eisenia foetida (OCDE - Méthode directice 222, sol artificiel) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

#### plantes terrestres:

NOEC (22 j) 1.000 mg/kg, Lactuca sativa (Ligne directrice 208 de l'OCDE)

## autres non-mammifères terrestres:

Pas de données disponibles.

page: 13/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

81 % formation de CO2 par rapport à la valeur théorique (28 j) (Directive 84/449/CEE, C.5) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Par réaction avec l'eau, la substance est hydrolysée lentement.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse): t<sub>1/2</sub> 3,43 a (25 °C, Valeur du pH7), (calculé(e), pH 7)

t<sub>1/2</sub> 125,19 j (25 °C, Valeur du pH8), (calculé(e), autre(s))

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation: L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration(FBC): < 3 (14 j), Oncorhynchus mykiss (mesuré(e)) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

#### 12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## Résultats de la PMT et de l'évaluation vPvM

La substance ne remplit pas les critères PMT.

La substance ne remplit pas les critères vPvM.

## Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Selon les critères des directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE, le produit ne doit pas être classifié comme dangereux pour l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Emballage non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## **Transport terrestre**

**ADR** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage:

Pas applicable

Dangers pour l'environnement: Pas applicable

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

page: 15/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

## Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

#### **Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

transport regulations UN number or ID

Not applicable

d'identification:

Nom d'expédition des Pas applicable

number: UN proper shipping

Not applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour Pas applicable name: Transport hazard

Not applicable

le transport:

class(es):

page: 16/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards: None known

Précautions particulières à Special precautions Aucun connu

prendre par l'utilisateur for user

#### Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Nom d'expédition des UN proper shipping Pas applicable Not applicable Nations unies: name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards: Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known prendre par l'utilisateur for user

## 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.7. Transport maritime en vrac

page: 17/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

conformément aux instruments de l'OMI IMO instruments

règlement: IBC-Code Regulation: IBC-Code

Nom du produit: Dialkyl (C9-C10) Product name: Dialkyl (C9-C10) phthalates phthalates

Catégorie de la pollution: Y Pollution category: Y

Type de navire: 2 Ship Type: 2

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 52

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Une ou plusieurs restrictions selon l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) doivent être respectées.

Restriction n°52 selon l'Annexe XVII de REACH : Ne peuvent pas être utilisés comme substances ou composants de préparation, à des concentrations supérieures à 0,1% en masse de matière plastifiée, dans les jouets et les articles de puériculture qui peuvent être mis en bouche par les enfants. Les jouets et articles de puériculture contenant ces phtalates dans une concentration supérieure à 0,1% en masse de matière plastifiée ne peuvent pas être mis sur le marché.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas classé dangereux.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 12.0

Date / Version précédente: 02.08.2023 Version précédente: 11.0

Produit: PALATINOL® N

(ID Nr. 30034681/SDS GEN FR/FR)

date d'impression 15.10.2025

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.